

Réf: Dossier 216801

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DES ARTS DU BATIMENT
BIOCLIMATIQUE » en abrégé « SABB »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
HOUPHOUET BOIGNY EN FACE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE
DE LA CITE AGOUTI, Lot 2056, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES ARTS DU BATIMENT
BIOCLIMATIQUE » en abrégé « SABB »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :
CONSTRUCTION DE MAISON BIOCLIMATIQUES
FABRICATION ET VENTE DE MATERIELS DE
CONSTRUCTION ECOLOGIQUE, ENERGIE RENOUVELABLE
FABRICATION ET VENTES D'OBJETS DECORATIFS
REPRESENTATION COMMERCIALE
ASSAINISSEMENT BIOLOGIQUE
ELECTRICITE BATIMENT
PLOMBERIE
MENUISERIE BOIS ET PVC
FERONNERIE
FOURNITURES DE BUREAU
TRANSPORT
PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI HOUPHOUET BOIGNY EN FACE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE LA CITE AGOUTI, Lot 2056, Ilot 42

Dirigeant(s) M BOUA MANINGA HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03058 du 31/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39450/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

